

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 5-06-2014

L'an deux mille quatorze, le 5 juin, le Conseil Municipal de la commune de La Chapelle-Palluau dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Xavier PROUTEAU, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30-05-2014

Étaient présents : Mrs et Mes Xavier PROUTEAU, Laurent PREAULT, Dominique LEFRANC DESMONS, André BEAUGENDRE, Valérie JOLLY, Bruno GUILLET, Elodie COUTAND, Perrine OIRY, Sèverine BOURGET, Patrice BAERT, Emmanuel VALOT, Laëtitia CHATRY, Carole ROCHETEAU, Claude MORANDEAU et Jérôme QUINT.

Perrine OIRY était absente et excusée

Valérie JOLLY a été élue secrétaire de séance.

Documentation remise dans les dossiers : plan accessibilité ancienne mairie et tableau sur la gestion de la cantine.

DELIBERATIONS PRISES

1. convention avec la DDTM pour l'instruction des autorisations d'urbanisme

Suite à l'élaboration du P.L.U. la commune obtient de plein droit la compétence pour l'instruction et la délivrance des C.U. (Certificat d'urbanisme) des P.C. (Permis de Construire) et des D.P. (Déclaration Préalable ou de travaux).

La D.D.T.M. n'instruira plus aucun dossier à compter du 1^{er} juillet 2015. En attendant, elle continuera à instruire :

- Les C.U. opérationnel, Les P.C., les permis de démolir (délibération communale du 03-10-2007) et les P.A. (permis d'Aménager)

En revanche nous devons instruire les D.P. et les C.U. informatifs dans l'attente d'un nouveau service intercommunal au 01/07/2015. Le Conseil Municipal autorise le maire à signer une convention avec la D.D.T.M..

2. indemnité de gardiennage de l'église

Par circulaire du 27 mai 2014, il n'y aura pas d'augmentation : le conseil municipal décide de reconduire le montant de l'indemnité 2013 en 2014 soit : 90.64 €

3. Achat d'une auto-laveuse

Après essais et quatre devis allant de 1 828.16 € à 3 018 € T.T.C., la commission propose le devis de la société ARGOS pour un montant de 2 142.40 € T.T.C. Le Conseil Municipal approuve la décision.

4. devis pour les rampes d'accès à l'église et à la mairie

Un devis de l'Atelier Challandais Métallerie et Serrurerie (A.C.M.S.) est proposé pour un montant de 1 148.40 € T.T.C. Il s'agit d'installer 3 rampes (2 à l'église et 1 à la mairie). Le Conseil Municipal accepte le devis mais demande un devis supplémentaire pour la réalisation d'un cendrier extérieur à la salle polyvalente.

5. convention sydev pour l'éclairage jardin de la mairie

Fourniture, pose et raccordement d'un projecteur encastré pour un montant de 503 €. Il faut faire une décision modificative budgétaire car ce n'était pas prévu de l'article 020 (dépenses imprévues) – 503 à l'article 204172 : + 503. Le conseil municipal souhaite plus de renseignements

6. convention avec le centre de gestion pour le remplacement au secrétariat du 3 août au 22 août

Le conseil municipal décide de faire appel au service de remplacement du centre de gestion pour le remplacement de la secrétaire du 3 août au 22 août 2014.

7. règlement intérieur de la cantine et fixation du prix du repas

Le conseil municipal conserve le règlement intérieur tel qu'il a été rédigé pour l'année scolaire 2013-2014 et fixe les repas de la cantine :

- repas enfant 3.80 €
- repas occasionnel : 4 €
- repas adulte 5.15 €
- repas pour absence ou maladie non prévue : 3.10 €

8. Avance financière demandée par l'OGEC

Le conseil municipal autorise M. le Maire à procéder au versement de cette avance de 3 000 € après examen des comptes.

QUESTIONS DIVERSES

Surveillance de la cantine pour la rentrée scolaire 2014-2015

La commission « affaires scolaires » étudie les différentes solutions

Différentes demandes de l'ogec

L'ogec informe le conseil municipal des travaux de réfection de la classe des maternelles.

Le conseil municipal accorde :

- L'utilisation de la salle polyvalente les 26-27-30 juin et 1-3-4 juillet
- La possibilité de stockage du matériel à la cantine durant les vacances scolaires
- La mise à disposition de ganivelles pour sécurisation du chantier et support de communication de la kermesse

Le conseil municipal précise que le chantier devra être sécurisé par les entreprises avec des barrières de chantier plus hautes.

Projet d'achat d'un téléphone portable réservé aux élus et d'un ordinateur portable pour la cantine

Le conseil municipal donne un avis favorable

Projet de location de l'ancien secrétariat de l'ancienne mairie à une auto-école pour quelques heures par semaine

La commission chargée des bâtiments va étudier les possibilités de mise en accessibilité du local avant que le conseil municipal prenne une décision.

Présentation du bulletin par la commission information

Après consultation de plusieurs imprimeurs, le conseil municipal décide de faire imprimer 380 bulletins pour 375 € H.T. auprès de l'entreprise « aurélic communication » de Challans. Ils seront distribués le jeudi 12 juin par quelques membres de la commission.

Calendrier de permanences des élus le week-end

Laurent PREAULT : 28-29/06*02-03/08

Dominique LEFRANC-DESMONS : 12-13-14/07

André BEAUGENDRE : 21-22/06*19-20/07

Xavier PROUTEAU : 14-15/06*05-06/07*26-27/07

Prochaine réunion le vendredi 20-06-2014 pour l'élection des délégués pour l'élection des sénateurs le 28/09/2014

Cette réunion est fixée à 19h30

La séance est levée à 23h25